

Remplacements dans les lycées

M. Le Président

À la suite de la rencontre du 26 mai dernier, nous souhaitons attirer de nouveau votre attention sur la situation préoccupante des remplacements dans les lycées.

Depuis plusieurs jours, de nombreuses remontées nous parviennent concernant des refus de renouvellement de contrats de collègues contractuels assurant des remplacements jusqu'à la fin du semestre, y compris lorsque les absences se prolongent jusqu'en juillet ou lorsque les besoins des établissements demeurent avérés.

Ces décisions mettent les équipes en difficulté et dégradent les conditions de travail des agents en poste. Elles pèsent également sur la qualité du service rendu pour les élèves.

La CGT vous a fait part de ses inquiétudes lors de notre rencontre concernant les conséquences concrètes des arbitrages budgétaires sur les effectifs et les conditions de travail.

Nous rappelons que nous avons alerté sur l'allongement des délais de remplacement (en proposant des brigades de remplacement pour l'entretien), la perte de postes permanents dans les lycées, la précarisation des agents contractuels, et la nécessité de garantir la continuité du service public régional.

Il nous paraît contradictoire de demander toujours davantage aux équipes tout en refusant des renouvellements pourtant nécessaires au fonctionnement quotidien des établissements.

La CGT demande donc que les remplacements nécessaires jusqu'à la fin de l'année scolaire soient bien assurés et qu'aucune logique comptable ne vienne fragiliser les équipes et les services. Nous vous demandons également que soient clarifiées les consignes ont été données concernant le remplacement des agents absents dans les lycées.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour la CGT Région Hauts-de-France

Joseph DEMEULEMEESTER
Secrétaire général